

SOMMAIRE :

AVANT-PROPOS

1/ L'ÉTAT DES LIEUX

2/ LES OBJECTIFS DU PROJET

3/ LA POURSUITE DE NOTRE TRAVAIL

MIEUX NOUS CONNAÎTRE

NOUS CONTACTER

AVANT-PROPOS

Interpellé par les résultats de différents rapports nationaux et internationaux, le système scolaire français est aujourd'hui en plein questionnement.

L'entreprise de refondation de l'école, entamée en 2012, ouvre des perspectives dans le sens d'une École exigeante et bienveillante.

Déjà inscrits dans cette dynamique, des établissements recourent à des méthodes d'enseignement alternatives qui offrent aux élèves le moyen de s'émanciper par un autre rapport aux apprentissages. Participant à ce mouvement, l'association **ASSCLEF-Rennes** se mobilise pour répondre à la question suivante :

**« Comment susciter, prolonger le désir d'apprendre,
en donnant du sens aux apprentissages et au savoir à l'école,
du primaire à la Terminale,
dans le cadre de l'enseignement public et de l'école laïque,
à Rennes ? »**

1/ L'ÉTAT DES LIEUX

1.1 Au niveau national

La France est globalement en recul au plan du « bien-être et de la réussite scolaire » depuis le début des années 2000. En 2010, une enquête de l'OCDE classe notre pays au 22ème rang sur 25 en ce qui concerne la qualité de vie au secondaire et 2ème pays après le Japon pour ce qui est du stress ressenti par les élèves. En 2013, un rapport de l'UNICEF¹ la classe au 15e rang sur 29 en matière de réussite scolaire à l'âge de 15 ans et au 19e rang pour la scolarisation dans l'enseignement secondaire.

Comme le rappelle le sociologue Pierre Merle, les causes des souffrances à l'école sont multiples : « *Ni les enseignants, ni les parents ne sont épargnés. Tous sont plus ou moins prisonniers d'un système de contraintes pour eux-mêmes qu'ils reportent sur autrui. Il faut à la fois connaître les sources des souffrances de l'élève et aussi s'interroger sur le dénominateur commun à celles-ci.* ».²

Parmi les sources potentielles de souffrance, on relève : l'évaluation par la note-sanction, les contrôles surprises, le redoublement, le non-respect du rythme de l'élève, le manque de communication entre parents et enseignants, les inégalités sociales et culturelles, la violence, la méconnaissance de son environnement, qui l'empêchent d'être acteur de son parcours. Plus de 140 000 jeunes sortent également chaque année du système éducatif sans diplôme ni qualification. La France fait partie des pays qui comptent le plus d'adolescents de 15 à 19 ans qui ne sont ni à l'école, ni en formation, ni sur le marché du travail.

Le Président de la République s'est donné pour objectif de réduire ce chiffre de moitié d'ici la fin de son quinquennat et de faire en sorte que « *chaque jeune puisse construire son avenir et s'insérer dans la vie active* ». En outre, en lançant la concertation "**Refondons l'École de la République**", le Président veut plus globalement redéfinir les valeurs qui animeront l'École et construire un projet cohérent et ambitieux, engageant notre pays dans une politique éducative durable. Les grandes orientations de ce projet (la priorité à l'école primaire, la réforme des rythmes éducatifs, la formation des

enseignants...) et les thématiques qui seront développées, sont déjà connues : **la réussite scolaire pour tous, les élèves au cœur de la refondation, un système éducatif juste et efficace, des personnels formés et reconnus.**

1.2 Au niveau local

Le projet de l'Académie de Rennes pour 2011-2015 a pour objectif prioritaire « *la mise en place de parcours visant à assurer à chaque élève accueilli au sein du système éducatif l'accès à un ensemble de compétences, gage d'une qualification et, à terme, d'une insertion sociale réussie. Cela suppose qu'une attention particulière soit portée aux acquis fondamentaux (dès l'école primaire), aux conditions permettant la construction effective des compétences tout au long de la scolarité (bien-être, image de soi, motivation, curiosité, ouverture d'esprit, créativité), ainsi qu'à l'accompagnement des élèves à besoins particuliers* ».

Un objectif ambitieux est poursuivi à Rennes, à l'école élémentaire Léon Grimault où, depuis 1973, les enseignants mettent en œuvre les principes et les valeurs de la pédagogie Freinet, en instituant l'**élève-auteur**. A ce jour, ni le collège ni le lycée publics n'offrent de continuité innovante à cette pédagogie à Rennes, et ne permettent donc à d'autres enfants d'en bénéficier. Récemment, à Nantes, a émergé le projet CELESTIN voulu dans la continuité pédagogique de l'école primaire Ange Guépin. Cette initiative citoyenne est soutenue par l'ICEM, la FCPE 44, les CEMEA et la FESPI. Le projet se construit en partenariat actif avec le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Conseil Général de Loire-Atlantique, la Mairie de Nantes et le Rectorat, en lien avec le Ministère de l'Éducation Nationale. Tous ces acteurs sont maintenant déterminés à concrétiser le projet au plus vite. Les trois collectivités vont déposer une demande officielle au Rectorat ainsi qu'au Ministère. L'expertise, menée par le cabinet CERUR de Rennes, qu'elles financent depuis quelques mois doit s'achever au printemps 2013 en vue d'attribuer des locaux définitifs. L'ouverture est envisagée pour la rentrée 2014.

Ailleurs, d'autres projets de collèges ou lycées innovants ont vu le jour. Citons, entre autres, le CLE, à Hérouville-Saint-Clair (14), CLISTHENE à Bordeaux (33), le CLEF à La Ciotat (13).

Le projet CLEF-Rennes porté par l'ASSCLEF-Rennes vise la création d'un collège-lycée public innovant à Rennes. Il est déjà en réseau avec CELESTIN et le CLEF-La Ciotat pour des échanges tous azimuts et notamment pédagogiques.

2/ LES OBJECTIFS DU PROJET

2.1 Un enseignement adapté

Conscients des enjeux importants que représentent l'école, le collège et le lycée dans la scolarité et l'avenir de chaque élève, nous souhaitons, en respectant les programmes officiels et les nouvelles orientations des politiques éducatives académiques et nationales, proposer une organisation pédagogique et institutionnelle innovante qui encourage :

- Une mise au travail des jeunes dans un cadre coopératif propice aux apprentissages.
- Un rapport dynamique au savoir par l'institution de l'élève-auteur.
- La coopération au sein de la communauté éducative : place importante donnée à l'entraide, la concertation, la communication et la réalisation d'œuvres communes.

L'expérimentation pédagogique et humaine inscrite dans la durée. **Selon nous, le modèle de la pédagogie Freinet agit sur toutes ces dimensions et s'avère des plus appropriés pour répondre à la question initiale. Cette pédagogie s'attache en effet à l'émancipation de tous les enfants et jeunes sur des bases coopératives, avec des résultats scolaires significatifs.**

Nous voulons ainsi proposer aux jeunes une éducation tournée vers l'humain. Celle-ci induit une volonté d'ouverture sur l'environnement naturel et social proche et la transmission du goût de l'effort et du travail bien fait.

Cette dimension fondamentale de la pédagogie Freinet est notre axe de travail prioritaire car elle favorise les principaux objectifs :

La possibilité pour chacun d'apprendre et de progresser à son rythme, en développant l'autonomie et la prise de responsabilité.

- La valorisation de la mixité sociale et culturelle en s'appuyant sur le travail en groupes hétérogènes. L'ouverture sur le monde qui éveille, encourage la curiosité et les découvertes.
- L'ouverture sur le local, à l'échelle des territoires, des quartiers et de la ville.
- L'atténuation des effets de rupture constatés notamment en 6ème et 2nde.
- L'ouverture vers les parents.
- Le travail de recherche, d'expérimentation et d'évaluation en relation constante avec des chercheurs en Sciences Humaines.
- La possibilité d'une continuité pédagogique pour les enfants de l'école élémentaire Léon Grimault de Rennes, avec un suivi expérimental.

Notre projet est donc bien en phase avec la volonté de l'Éducation Nationale de donner à tous un socle solide d'apprentissages fondamentaux garanti à tous les élèves dans le cadre de la scolarité obligatoire.

2.2 Un cadre adapté pour la mise en place de ce modèle de pédagogie

2.2.1 Un établissement secondaire spécifique sectorisé

L'établissement assurera une continuité en douceur entre le primaire, le collège et le lycée. Il sera sectorisé et s'adressera donc prioritairement aux enfants du quartier.

A ce titre, il sera inscrit dans son territoire en favorisant les liens et les projets avec les associations du quartier, mais aussi de la ville et surtout du quartier auquel il est rattaché.

Une organisation spécifique du temps scolaire y sera mise en place pour respecter la diversité des rythmes de chaque enfant. Il faudra aussi prendre en compte les autres temps de vie des jeunes en facilitant les relations internes/externes et les échanges entre partenaires tout en promouvant la création, l'ouverture culturelle, artistique et sportive.

De plus, l'organisation du milieu de travail devra rendre possible les activités en autonomie, individuelles ou en petits groupes coopératifs pour les élèves comme pour les personnels et donc de circuler plus librement.

Cet espace, accueillant pour tous et ouvert par nature, permettra d'organiser une diversité d'activités, de réunions, de rencontres ou bien d'expositions. Il favorisera aussi l'ouverture sur le quartier en tissant des liens privilégiés avec les associations et dispositifs locaux.

2.2.2 Une équipe impliquée et mobilisée

L'équipe sera forte de valeurs partagées et d'un travail pédagogique collectif approfondi. Il faut que le savoir se tienne au centre de l'institution scolaire, qu'il soit sincèrement gratifié, dans un cadre coopératif.

La pédagogie Freinet nécessite le développement de compétences particulières ; L'équipe devra se constituer de professeurs volontaires désireux de se former et de se mettre en relation avec les ressources existantes. Différents stages de formation seront programmés en liens étroits

avec les établissements existants, les mouvements pédagogiques, les associations d'éducation populaire et des organismes de recherche. **Ces formations aideront les enseignants à développer des pratiques pédagogiques ancrées dans la réalité sociale pour œuvrer à une réelle émancipation des jeunes en étant présents dans le suivi de leurs projets personnels et collectifs.**

2.2.3 Des jeunes et des parents acteurs

Les élèves seront issus d'un public mixte composé d'élèves du secteur et d'élèves admis sur dérogation pédagogique.

Chaque élève pourra apprendre sereinement à son rythme, construire ses connaissances en interaction avec ses pairs et les adultes, expérimenter, développer son sens critique, son autonomie et accéder à une réelle prise de responsabilités dans une classe vivante ouverte sur le monde.

L'établissement et son équipe faciliteront l'accueil des parents de tous les milieux et leur participation active. Ils permettront d'instaurer un dialogue régulier entre parents et enseignants, une compréhension commune des attentes et besoins, de faire vivre la co-éducation dans le respect mutuel des rôles de chacun.

Ce cadre adapté valorisera les intelligences multiples, facilitera une pluralité d'itinéraires pour atteindre les objectifs communs tout en se construisant un parcours ambitieux. Mais, c'est aussi en redonnant à chaque parent sa place de premier éducateur, en collaboration avec l'établissement, que l'on favorisera l'émancipation coopérative de chaque jeune.

3/ LA POURSUITE DE NOTRE TRAVAIL

Afin de structurer nos actions, des commissions de travail sont mises en place :

- **Communication et diffusion**
- **Relations avec les institutions**
- **Rédaction du projet CLEF-Rennes**

Des rencontres, des conférences, des veilles d'informations et du travail en concertation avec les acteurs seront ainsi développés. Ces réflexions en collaboration avec les partenaires et le public seront accompagnées par des chercheurs et des experts.

L'association est également sensible à la question de la formation initiale et continue des enseignants. En fonction des évolutions, un travail de collaboration avec les ESPE est souhaité dans la durée.

3.1 Un travail de recherche

Les bases de cet avant-projet seront ainsi développées et détaillées tout au long des réunions de l'association. Les axes suivants constitueront nos prochaines réflexions :

- Un établissement à taille humaine avec des classes à effectif raisonnable.
- Le recrutement d'une équipe d'encadrement (direction et enseignants) qui porte les convictions du projet et une implication active dans la vie de l'établissement.
- Des emplois du temps qui tiennent compte des projets : interdisciplinarité, coopération entre classes et niveaux, travail personnel, à court, moyen et long termes.

- La place de la philosophie, de l'éducation citoyenne morale et des activités manuelles et créatrices, dans le sens d'une éducation polytechnique.
- Le rôle et les différents types d'évaluation.
- La place de l'orientation tout au long de la scolarité. Des correspondances avec d'autres établissements scolaires à l'échelle nationale, européenne, internationale.

3.2 Les partenaires à mobiliser

Le partenariat avec les institutions et les associations est nécessaire à la construction de notre projet. Dans un premier temps, des contacts seront pris avec des acteurs variés :

- Le Ministère de l'Education Nationale
- Le Rectorat d'Académie de Rennes
- La DSDEN d'Ille et Vilaine
- Les collectivités territoriales : Ville de Rennes, Rennes Métropole, Conseil Général, Conseil Régional...
- Les associations de parents d'élèves et d'éducation populaire : ICEM, FESPI, Ligue de l'enseignement, CEMEA, FCPE...
- Autres Directions : DDCSPP, DDTM...

MIEUX NOUS CONNAÎTRE, NOUS CONTACTER

ASSCLEF-Rennes

Issue d'un collectif de parents, d'enseignants et de citoyens, l'association collégiale « ASSCLEF-Rennes » a été fondée le 11 mars 2013. Elle vise l'émancipation de tous les individus de l'élémentaire à la terminale, en s'appuyant sur la pédagogie Freinet, pour la mise en œuvre du projet CLEF-Rennes. L'association affirme sa volonté d'inscrire son action dans le service public d'enseignement et dans le respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Elle travaille en relation avec un réseau d'établissements innovants (FESPI) et nourrit des relations privilégiées et coopératives avec l'association Célestin de Nantes et le CLEF de La Ciotat.

Depuis 2012, les différents acteurs de cette nouvelle association, parents, enseignants et personnes sensibles débattent et construisent le projet « CLEF-Rennes » en se réunissant très régulièrement.

Contact : assclef.rennes@gmail.com

Siège social : 22 bd Léon Grimault - 35200 Rennes

Tél : 06 88 97 90 31

Blog : clef-rennes.blogspot.com

Citation d'Anaïs Faure de seconde, au lycée CLEF la Ciotat :

"Être Freinet c'est pouvoir éloigner ses limites. Quand on est dans une classe traditionnelle, et que l'on voit les personnes qui ont mené à bien des projets hors du commun, on se dit que ces personnes ont quelque chose en plus que nous et que nous ne pouvons pas comparer nos capacités à ce qu'elles ont fait. Mais lorsque l'on est en Freinet, que l'on voit son propre travail et celui des autres élèves, et ce que disent et font les professeurs, on comprend que tout le monde a quelque chose en plus, et que c'est ce qui fait qu'on se lance nous aussi dans des projets et qu'on les termine, c'est notre volonté et notre envie de le faire. On se met à croire en nous, aux autres"

Juin 2012 (site eduscol/experitheque)

Terminons en écho à la citation d'Anaïs par les mots de Nicolas Go, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université de Rennes 2, qui accompagne l'association dans son travail et sa réflexion.

« Auteur, l'élève au travail pressent des potentialités, ou éprouve une effectivité d'accroissement de sa puissance, et c'est pourquoi il s'implique. Cette implication n'est pas affectée, jouée, l'enfant n'est pas acteur plus ou moins convaincu d'une scène qui a été conçue pour lui. L'enfant est l'auteur d'un voyage qu'il est en train de vivre, dans un milieu social coopératif où chacun en fait autant, y compris le professeur, qui vit son enseignement comme un itinéraire existentiel. C'est ainsi que la connaissance est libératrice, qu'elle initie à la jouissance du monde par la culture. »

Extrait du colloque de Cerisy-La-Salle, 2012.

CELESTIN > Collège Et Lycée FrEinet de NanteS ciToyen coopératif et innovant

CEMEA > Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active.

CLE > Collège-Lycée Expérimental

CLEF > Collège-Lycée Expérimental Freinet

DDCSPP > Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

DDTM > Direction Départementales des Territoires et de la Mer

ESPE > Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education

FCPE > Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de l'école publique

FESPI > Fédération des Etablissements Scolaires Publics Innovants

ICEM > Institut Coopératif de l'Ecole Moderne – Pédagogie Freinet

OCDE > Organisation de Coopération et de Développement Economiques

Sites Internet des établissements du réseau :

www.projetcelestin.fr

<https://sites.google.com/site/cleflaciotat/>

¹ Bilan Innocenti 11 – Rapport Unicef 2013

² Voir AFEV : le journal de l'engagement solidaire – n°24 – octobre 2010